

RAPPORT SUR LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport annuel 2024



Structure et activités



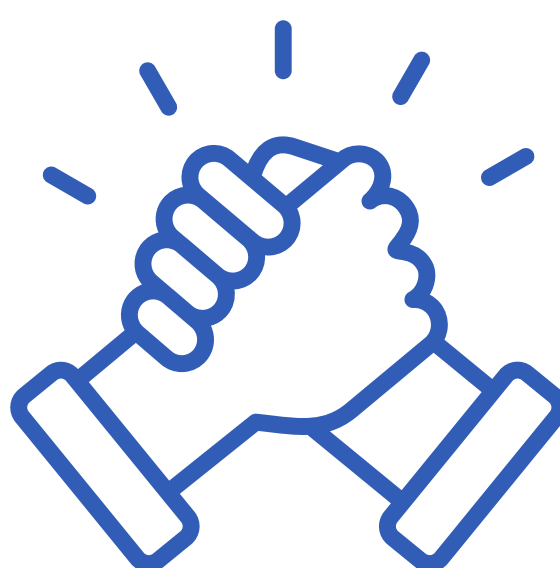
**Prévention et
réduction des
risques**



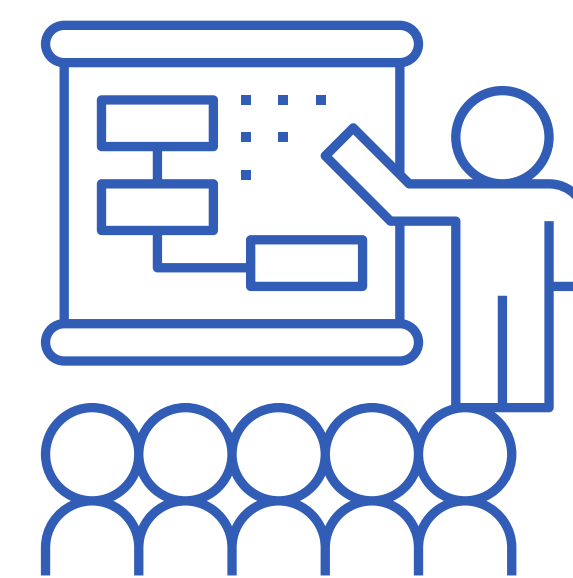
**Politiques et
diligences
raisonnable**



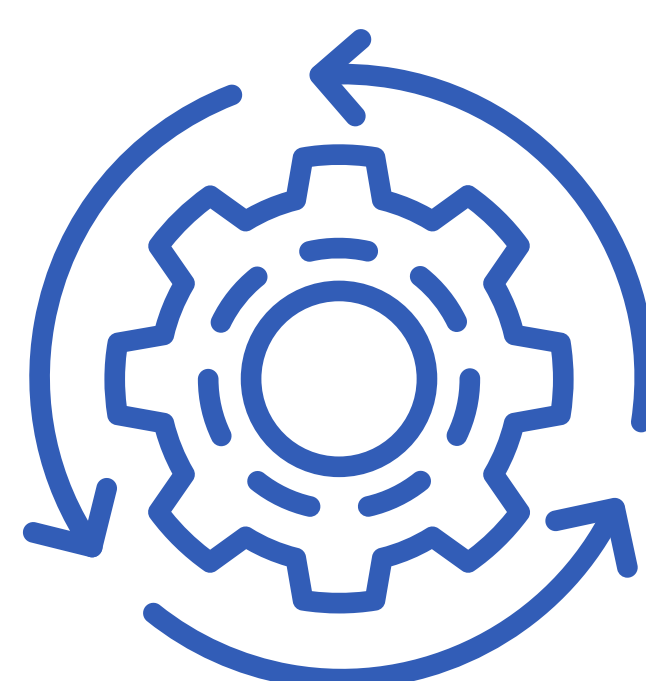
**Chaîne
d'approvisionnement
et Gestion des
risques**



Remédiation



Formation



Évaluation de l'Efficacité

Structure et activités

À propos

Le présent rapport porte sur Moderco Inc. une Société selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions situées au 7200 Rue John-Molson, Longueuil QC J3Y 1R4, Canada, lors de la période de référence du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Ce rapport présente les mesures prises et qui seront mises en place par notre entreprise pour atténuer les risques relatifs à l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail forcé des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement, conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Moderco Inc. a retenu les services d'un tiers, Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC), spécialisé en évaluation de risques de chaîne d'approvisionnement et de chaîne logistique qui, à l'aide d'un diagnostic, nous supporte dans les différentes analyses et améliorations de nos processus portant plus particulièrement sur le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

Notre entreprise

Depuis 1980, nous concevons, fabriquons et vendons des systèmes de cloisons mobiles que l'on retrouve dans des endroits tels des centres de conférences, hôtels, auditoriums, restaurants, bureaux, universités, gymnases et plus encore, à travers le monde. Une entreprise familiale depuis notre fondation, la deuxième génération a pris la relève en 2014 afin de continuer d'innover et de répondre aux besoins de la vie personnelle, professionnelle, scolaire et religieuse en matière d'esthétique, d'acoustique et d'opérabilité.

Notre réseau mondial de distributeurs partenaires, et notre équipe multidisciplinaire de plus de 200 employés nous appuient dans notre mission d'optimiser l'espace pour créer des lieux de rencontre adaptés. Et contribuent par leur créativité à la réalisation de notre vision d'être une organisation à l'avant-garde technologique, fiable, humaine et alliée du succès de ses clients, de ses partenaires et de ses employés.

Les valeurs de loyauté, d'ouverture, de respect, d'intégrité et d'engagement nous ont permis de nous établir au fil des années et sont toujours omniprésentes dans l'entreprise et continuent de nous guider tous les jours afin d'accomplir notre travail.

MESURES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES



Moderco est certifié au programme volontaire de partenariat public-privé, Customs Trade Partnership Against Terrorism (CTPAT) dirigé par l'agence des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, axé sur la protection et la mise en place de mesures préventives pour réduire les risques de toute forme de trafic illégal tout au long de la chaîne d'approvisionnement et logistique transfrontalière. Parmi les critères à respecter, nous devons effectuer des vérifications concernant la conformité sociale et l'esclavage moderne auprès de nos partenaires commerciaux.

Durant cette période de référence, Moderco a réalisé une évaluation externe avec l'aide du Groupe Conseil C-TPAT Inc (GCC) et avons élaboré un plan d'action et mis en œuvre de nouvelles mesures d'atténuation afin d'améliorer nos pratiques de prévention et de réduction des risques d'esclavage moderne dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement, telles que :



Mise en place d'un comité de pilotage chargé d'analyser l'efficacité du dispositif de gouvernance, ainsi que des politiques et procédures en place, afin d'identifier les risques et les impacts liés au travail forcé ou au travail des enfants.



Réalisation d'une évaluation externe des risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement.



Développement de notre politique en matière d'esclavage moderne.



Rédaction en cours d'un Code de conduite des fournisseurs visant à sensibiliser nos partenaires et à affirmer notre position ferme contre toute forme de travail forcé et/ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement.

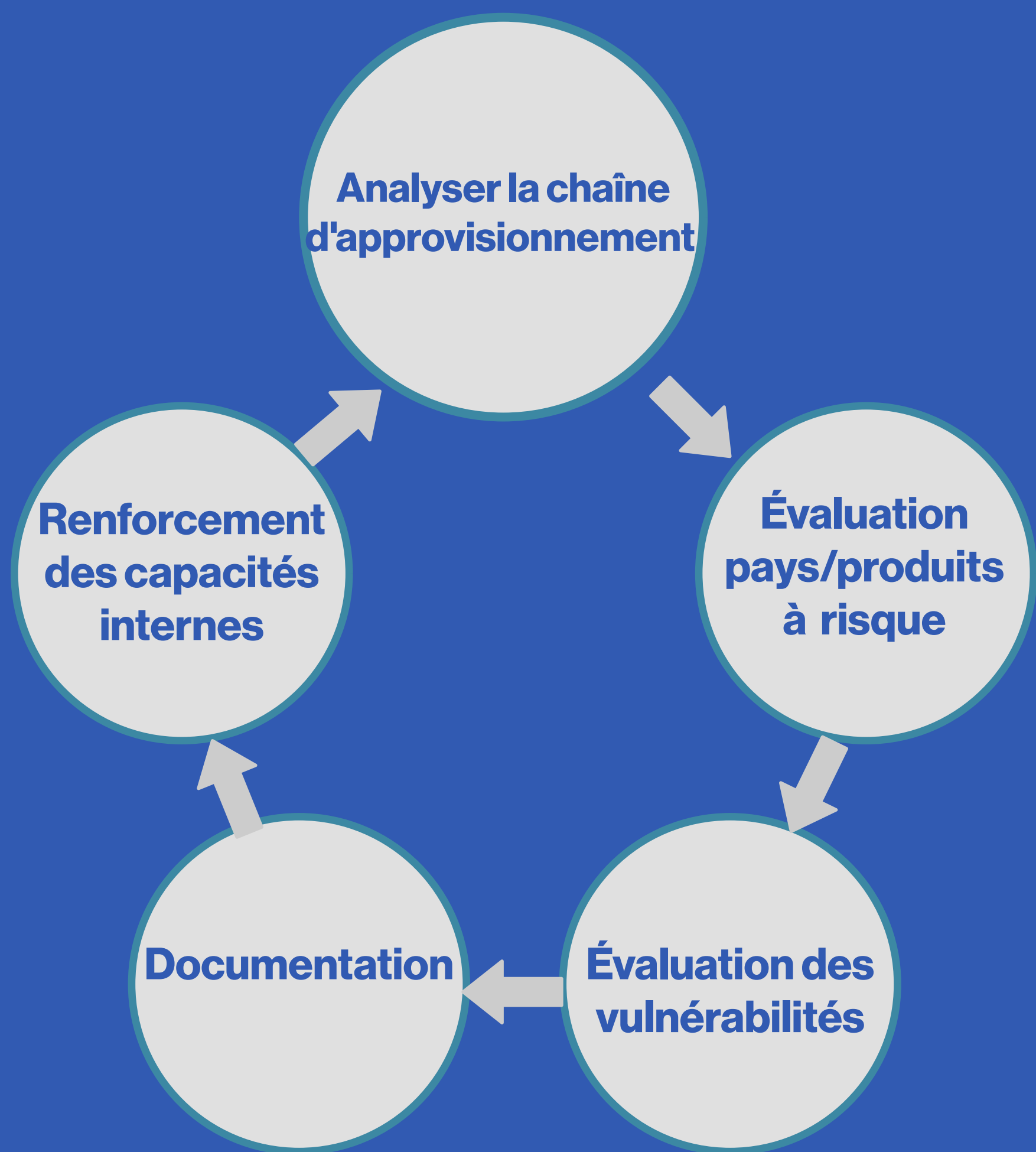


Conduite d'une évaluation des risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de cibler en priorité les zones pouvant présenter des risques plus élevés de travail forcé ou de travail des enfants, et d'y concentrer nos efforts de vérification diligente.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

Méthodologie

Notre analyse de risque en 5 étapes est basée sur la méthode éprouvée du programme CTPAT et adaptée à l'évaluation des risques de recours au travail forcé et au travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement.



Notre chaîne d'approvisionnement

Nous effectuons un diagnostic approfondi de nos achats internationaux directs, en commençant par l'analyse d'échantillons d'entrées en douane au Canada et des pays d'origine. Cette analyse est complétée par une évaluation de nos principaux fournisseurs de premier rang, locaux et internationaux, impliqués dans nos chaînes d'approvisionnement.

Sur cette base, nous élaborons des recommandations stratégiques et déployons des plans d'action ciblés pour éradiquer le travail forcé et le travail des enfants dans toutes nos opérations et chaînes d'approvisionnement. Notre objectif est de garantir une conformité éthique et légale à travers toutes nos activités commerciales, renforçant ainsi notre engagement envers une responsabilité sociale d'entreprise rigoureuse.

Lors de l'analyse de la chaîne d'approvisionnement, nous avons consolidé la provenance des pays d'origine de nos importations directes et de fournisseurs Tier 2 de nos principaux fournisseurs directs ; qui sont localisés en Amérique du Nord à 92% et 8% l'Asie-Pacifique





Sommaire d'analyse

Nous évaluons que les intrants directs de notre chaîne d'approvisionnement pour la fabrication de nos produits proviennent en grande majorité de l'Amérique du Nord comme étant à faible risque et qu'aucune forme d'esclavage moderne n'est identifiée dans cette portion de notre chaîne d'approvisionnement.



Évaluation des fournisseurs 2024-2025

Nous analysons de manière plus approfondie une portion de notre chaîne d'approvisionnement de certains pays d'origine des fournisseurs Tier2 qui nécessite des améliorations afin de mieux cibler les risques de manière continue et rester vigilant dans notre processus de vérification.



Travailleurs étrangers temporaires

Au Canada, Moderco embauche de la main-d'œuvre étrangère et a mis en place un processus d'embauche rigoureux et avons réduit le nombre d'agences de recrutement partenaire afin de conserver un meilleur contrôle sur l'ensemble des embauches permettant l'atténuation des risques dans nos activités de recrutement.

Moderco s'engage à respecter le droit canadien qui protège tous les travailleurs, y compris les travailleurs étrangers temporaires qui ont les mêmes droits et protections que les Canadiens et les résidents permanents.

POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE



Au cours de l'année de référence, nous avons élaboré un guide de procédures destiné à renforcer notre gouvernance et la gestion de nos fournisseurs, dans le but de prévenir efficacement le recours au travail forcé et au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Ces efforts, toujours en développement, sont progressivement intégrés à nos pratiques opérationnelles afin de couvrir l'ensemble des activités de Moderco. Cela permettra un suivi continu de l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place.

Notre comité sur l'esclavage moderne est chargé de surveiller l'application de ces pratiques et d'assurer une gestion rigoureuse des risques associés.

Cet engagement envers les droits humains repose sur une conviction profonde quant à l'importance de l'intégrité et de l'éthique, et vise à favoriser un environnement de travail sûr, inclusif et respectueux pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Moderco réaffirme sa détermination à combattre le travail forcé et le travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement en menant une évaluation annuelle fondée sur le principe de diligence raisonnable. Cette démarche permet de mieux identifier, traiter et atténuer les risques liés à l'esclavage moderne et aux atteintes des droits de la personne.

Politique en matière d'esclavage moderne

Moderco affiche une tolérance zéro pour l'esclavage moderne dans ses activités, ses chaînes d'approvisionnement, engagé à préserver la dignité humaine et promouvoir l'égalité au sein de notre entreprise et auprès de nos partenaires commerciaux.

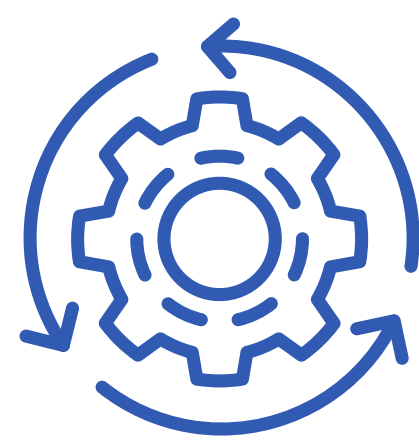
Nous croyons fermement que le développement économique et le progrès social sont indissociables. Cet engagement se manifestera dans notre Politique sur l'esclavage moderne, qui s'inspire des meilleures pratiques et normes internationales.

Code d'éthique



Moderco est en voie d'implanter, au cours de la prochaine année, un code de conduite à l'intention de ses fournisseurs. Ce code exigera des fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables dans les juridictions où ils exercent leurs activités. Il interdira strictement le recours au travail forcé, au travail des enfants ou à toute forme de travail involontaire.

Évaluation de l'efficacité



Au cours de l'année de référence, l'entreprise a mis en place certaines mesures visant à atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, tant dans ses opérations que dans ses chaînes d'approvisionnement.

Nous avons entamé le développement d'un processus d'amélioration continue, accompagné de la définition d'indicateurs de performance. Cette démarche vise à renforcer nos actions existantes et à étendre nos efforts de prévention et de réduction des risques à l'ensemble de nos activités et partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Remédiation



Jusqu'à présent, nous n'avons identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement qui, par le fait même, nous a permis de déterminer aucune perte de revenu chez les familles vulnérables.

Nous demeurons vigilants et analyserons plus en détail certaines portions plus à risque de notre chaîne d'approvisionnement directe à l'international.

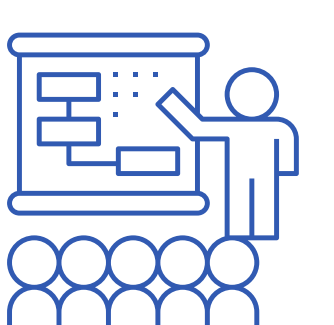
Signalement



Au cours de la période visée par la déclaration, les employés en contact avec les fournisseurs ont l'obligation de signaler toute conduite qu'ils jugent potentiellement illégale ou contraire à l'éthique, y compris tout indice d'esclavage ou de traite de personnes dans la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, nous avons entrepris la rédaction d'une procédure formalisant les actions à mettre en œuvre en cas de situation liée à l'esclavage moderne. Une fois cette procédure finalisée et diffusée à l'ensemble du personnel, elle visera à mieux outiller les employés pour reconnaître et déclarer ces cas. Elle définira également les mesures préventives et correctives à appliquer, afin de renforcer la protection des travailleurs vulnérables.

Formation



Moderco n'avait pas encore élaboré ni mis en place de programme formel de formation ou de sensibilisation concernant les exigences de la Loi.

Toutefois, durant l'année de référence, une séance de sensibilisation portant sur l'esclavage moderne ainsi que sur le respect et la protection des droits de la personne a été tenue afin de sensibiliser le comité de direction et le département des achats à ces enjeux.

APPROBATION ET ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour Moderco Inc.

À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Moderco Inc.

Stephan Julien
Président
22 mai 2025